

**COMITE SYNDICAL
REUNION DU 18 MARS 2022
RAPPORT N ° 8**

PROGRAMME 2022

Le programme qui suit est conforme au projet de programme soumis à votre approbation lors de notre précédente réunion.

Sont bien entendu distinguées dans ce rapport et les présentations en séance les actions qui relèvent des missions exercées au titre de l'objet statutaire d'origine de notre établissement de celles rattachées à la mission de secrétariat technique de la CLE du SAGE Nappes profondes de Gironde

Après avoir rappelé les opérations inscrites dans nos précédents programmes qui sont encore en cours en ce début d'année, seront présentées les opérations constitutives de notre programme 2022.

1. Etudes SMEGREG

1.1. Etudes engagées lors des exercices précédents

Pour les opérations qui nécessitent des externalisations, les crédits nécessaires ont été engagés sur un exercice précédent.

Etudes des ressources mobilisables :

- ✓ Cénomaniens du sud Gironde : confiée au BRGM, la construction d'un modèle géologique se poursuit.

Prospections par forage :

- Sous maîtrise d'ouvrage SMEGREG
 - ✓ SIAEP de Bassanne Dropt Garonne, forage d'essai Oligocène suite reconnaissance
 - ✓ SIEA de Castets en Dorthe, forage d'essai Oligocène suite reconnaissance
 - ✓ SIAEP de Caudrot, forage de reconnaissance à l'Oligocène
- Appui technique
 - ✓ SIAEP de Targon, forage à l'Oligocène centre pour dilution substitution
 - ✓ SIAEP du Cubzadais Fronsadais, forage à l'Eocène nord pour substitution
 - ✓ SIAEPA de Castelnau de Médoc, forage Oligocène pour substitution/complément
 - ✓ SIEA du sud Bazadais, forage au Miocène pour dilution
 - ✓ SIEA du sud Bazadais, forage au Miocène de remplacement
 - ✓ SIEA Barsac Preignac Toulence, reconnaissance Oligocène durant forage Eocène
 - ✓ SIGDU, forage de substitution à l'Oligocène

Autres opérations (appui technique uniquement) :

- ✓ Le Verdon sur Mer pour rebouchage forage
- ✓ Saucats pour rebouchage forage
- ✓ Sablons pour recherche ressource de substitution

1.2. Opérations nouvelles

Etudes des ressources mobilisables :

- ✓ Cénomanien du sud Gironde (ressource) : la construction, en cours par le BRGM, d'un modèle géologique nécessite que deux verrous de connaissance soient levés. Ils concernent l'organisation des formations sur les terminaisons périclinales est et ouest de la structure de Villagrains-Landiras. Ils nécessiteront la réalisation de deux forages de reconnaissance profonds (de l'ordre de 300 m). C'est un budget de l'ordre de 300 000 € HT qui est à prévoir pour chaque forage pour une aide de l'Agence de l'eau attendue à hauteur de 55% de ce montant HT.
- ✓ Cénomanien du sud Gironde (destination de l'eau) : si la ressource cénomaniennne présente un potentiel important, se pose la question de la destination de ses eaux pour des substitutions : à nouveau vers Bordeaux Métropole comme pour les eaux issues du futur champ captant des landes du Médoc ou vers l'axe Garonne et l'Entre-deux-Mers ? Une étude spécifique est à prévoir pour identifier la ou les stratégies de valorisation de cette ressource les plus efficaces du point de vue technico-économique. D'abord à mener en interne, cette réflexion donnera lieu ultérieurement à l'intervention de bureaux d'études spécialisés et/ou au recrutement d'un ingénieur sous contrat à durée déterminée.
- ✓ SIAEP de Caudrot : étude des potentialités de la nappe alluviale en vue du remplacement d'un captage aux alluvions existant et en complément/substitution de prélèvements dans deux unités de gestion déficitaires (pas d'estimation des dépenses à prévoir à ce stade).

2. Actions liées au SAGE Nappes profondes de Gironde

2.1. Actions récurrentes

Actions de sensibilisation, d'information, de formation (Disposition 38 du SAGE) :

- ✓ programme d'actions pédagogiques en milieu scolaire "l'eau, un enjeu majeur pour le département de la Gironde"
- ✓ réseau des Espaces info économie d'eau
- ✓ diverses opérations de sensibilisation, information, formation

Depuis plusieurs années, les crédits consacrés à ces trois catégories d'actions de sensibilisation représentent un montant cumulé plafonné à 150 000 € (subventionné par l'Agence de l'eau à hauteur de 50% des dépenses HT). Alors que le Comité de bassin Adour Garonne vient d'adopter une "stratégie d'information, d'éducation, de sensibilisation et de formation à l'eau face au changement climatique", la question d'un renforcement des moyens se pose en particulier pour :

- augmenter notablement le nombre d'élèves sensibilisés dans le cadre du programme "l'eau, un enjeu majeur",
- moderniser le réseau des Espaces Info Economies d'Eau en mobilisant plus et mieux les outils numériques.

Actualisation du besoin en ressources de substitution (D40)

Tableau de bord du SAGE (D98)

2.2. Actions engagées dans un exercice précédent

Révision des Volumes maximum prélevables (D4)

Etude des possibilités d'optimisation des règles de gestion de l'Oligocène centre

Origine et usages de l'eau dans la filière viti-vinicole (D40)

Croissance démographique et linéaire des réseaux de distribution (D28)

Seuils performances en ILP pour les services à forte densité de branchement (D27 et 28)

Refonte (forme et fond) des sites internet dédiés à la gestion des nappes profondes et aux économies ainsi qu'une entrée sur les réseaux sociaux en lien avec les Espaces info économies d'eau

Refonte du Tableau de bord du SAGE : le constat d'une impossibilité à renseigner certains indicateurs amène à revisiter le tableau de bord dont la conception est à adapter pour une édition totalement dématérialisée

Pour ces deux dernières actions, l'intervention de prestataires extérieurs sera nécessaire sans qu'il soit encore possible à ce jour d'en estimer le montant.

2.3 Actions nouvelles

Etude du gisement d'économies d'eau : élaboration d'un référentiel des consommations d'eau domestiques en réseau avec acteurs du territoire national (pas d'estimation des dépenses à ce stade)

Actualisation du besoin en ressources de substitution (D40) : poursuite des travaux sur la prospective de la demande : relations activité touristique et demande en eau potable (pas d'estimation des dépenses à ce stade)

Construction d'une base de données des autorisations de prélèvement hors alimentation en eau potable

3. En synthèse

A ce stade, les dépenses que représentent les opérations nouvelles et non récurrentes qui ont fait l'objet d'estimations correspondent à la réalisation de deux forages en périphérie de la structure anticlinale de Villagrains Landiras. Sur la base d'une profondeur à reconnaître de 300 m, c'est une dépense de l'ordre de 300 000 € HT qui est à prévoir pour chaque forage (pour des subventions attendues de l'agence de l'eau Adour Garonne à concurrence de 55% de ce montant), le cumul de nos disponibilités budgétaires en début d'exercice additionnées aux subventions déjà sollicitées étant de cet ordre de grandeur.

Pour ce qui concerne les autres actions nouvelles pour lesquelles des externalisations sont à prévoir, les montants de dépenses restent à estimer et seront présentés lors d'une prochaine réunion du comité syndical ou du bureau.

Vous voudrez bien autoriser le bureau et à m'autoriser à modifier ce programme en cours d'exercice tant sur le contenu des opérations que sur leurs montants dans le cas où, comme ce fut le cas lors d'exercices précédents :

- survenaient des sollicitations imprévues justifiant une action rapide de notre établissement,
- l'avancement des projets justifiait une modification des priorités que nous nous sommes fixées.

Vous voudrez bien également m'autoriser à procéder aux consultations, solliciter les aides financières des partenaires potentiels dont en premier lieu l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, signer les marchés et tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce programme.

Je vous laisse le soin d'en débattre puis d'en délibérer.

La Présidente


Célia MONSEIGNE